

Commande de 84 000 € sans contrat

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **L'agent ne dit pas si les CGV sont opposables ni si l'acceptation par clic vaut engagement.** Ce sont deux questions de droit, et elles se posent à un conseil.

Élément	Valeur
Date de commande	04/08/2026
Montant	84 000 €
Contrat au dossier	Aucun
Mention sur le bon de commande	« j'accepte les conditions générales », case cochée
CGV horodatées au jour de la commande	Oui

L'horodatage des conditions générales est la partie la plus utile de ce document. Des CGV en ligne se modifient sans préavis : sans copie datée, on ne sait

plus, six mois après, ce qui avait été accepté.

Les trois clauses les plus écartées de vos usages

Clause	CGV du fournisseur	Vos contrats habituels
Attribution de juridiction	Siège du fournisseur	Absente ou négociée
Plafond de responsabilité	10 % du montant	Le montant du contrat
Délai de réclamation	8 jours	30 jours

Les neuf commandes comparables sur douze mois

Tranche de montant	Commandes	Total
Moins de 10 000 €	4	21 000 €
10 000 à 50 000 €	3	67 000 €
Plus de 50 000 €	2	122 000 €
Total	9	210 000 €

Les neuf ne sont pas présentées comme des fautes. Elles sont présentées comme un volume : deux cent dix mille euros de commandes régies par les conditions d'un tiers, ce qui est un fait de gestion avant d'être une question juridique.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.